

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 13/07/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 13/07/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 078
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20230703-2023JUIL03_346-DE
		8.1.4 Dispositifs contractuels

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

15

Séance Publique ordinaire du **3 juillet 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 23 juin 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, MM. Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie ACHÉ
Mme Sylvie COUDERC
M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Frank GOBBATO
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Sylvie ACHÉ à M. Julien PELLICER
Mme Sylvie COUDERC à Mme Patricia MARROCQ
M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. Frank GOBBATO à Mme Muriel AVID
Mme Claire TRAMOND à M. Jean-Yves DELACOSTE

Objet : Adhésion à l'ENT-Ecole au titre de l'année scolaire 2023 / 2024

RAPPORTEUR : Éric MATTIUSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

L'académie d'Occitanie propose à toutes ses écoles de bénéficier d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) qui regroupe, dans un espace sécurisé, divers services pédagogiques numériques et des ressources numériques de qualité.

L'école élémentaire « Robert Castaing » a pu
scolaire 2022/2023 et souhaite renouveler son adhésion pour la prochaine année
scolaire.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle « La Ribambelle » a
également confirmé son souhait d'adhérer à l'ENT-Ecole au titre de l'année scolaire
2023/2024.

La participation financière de la collectivité a pour seul but de couvrir une
part des dépenses engagées par la région académique pour la mise à disposition du
logiciel, l'assistance et l'accompagnement des utilisateurs. Elle s'élève à 45 € par
école par an.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à
signer, sur ces bases, la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un
ENT au sein de l'école élémentaire « Robert Castaing » et de l'école maternelle « La
Ribambelle », pour l'année 2023/2024 ainsi que pour les années à venir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le **13 JUIL. 2023**
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : **13 JUIL. 2023**